ENS du Marais de Montfort

Commune de Crolles

Rapport d'activités annuel 2016

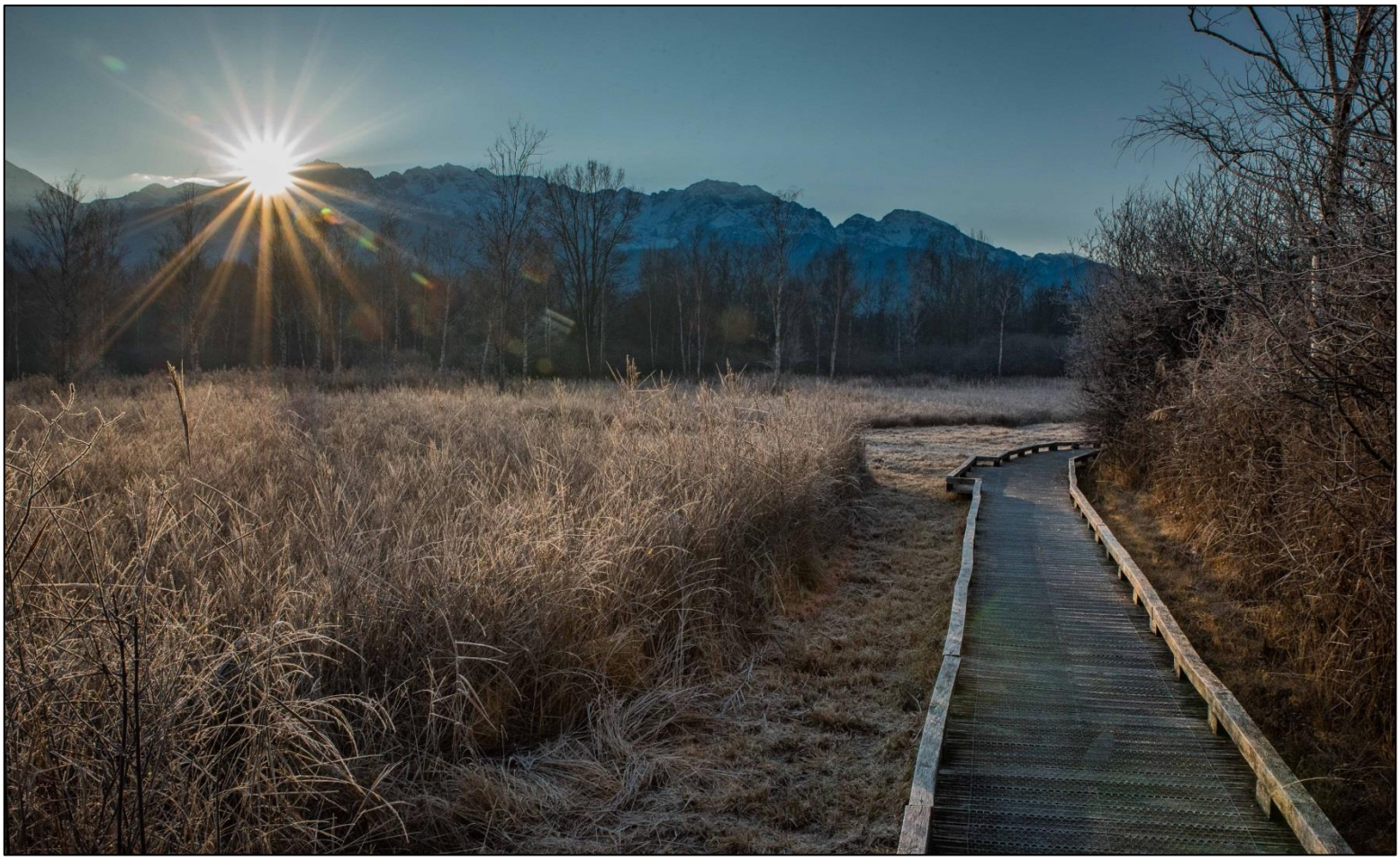

Sommaire

1- Introduction et rappel des objectifs de gestion

2- Travaux liés à la préservation de l'ENS

3- Travaux liés à l'accueil du public

4- Valorisation pédagogique et animation locale

5- Suivis scientifiques et inventaires

1- Introduction

Présentation général du site

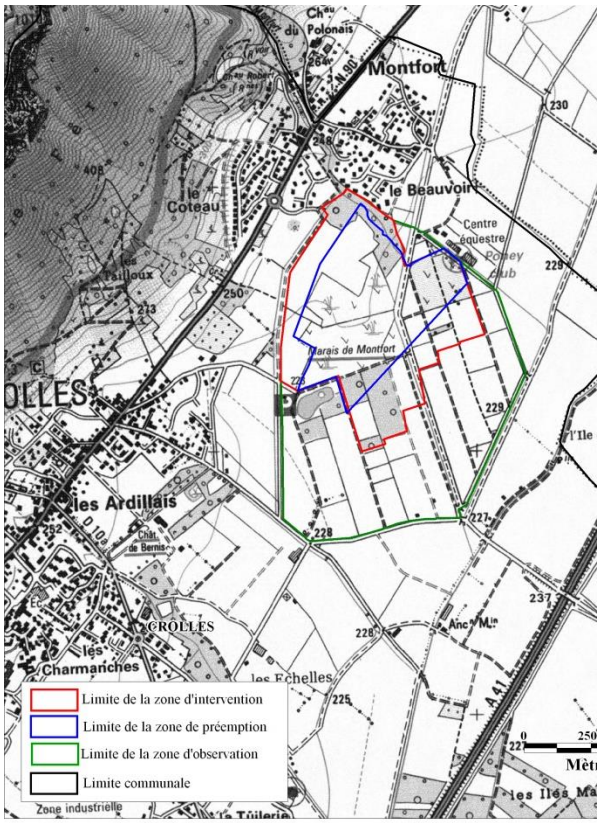

Depuis 1991, le patrimoine naturel du marais de Montfort est protégé par arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Cette reconnaissance réglementaire devait nécessairement s'accompagner d'une gestion active. La signature d'une convention entre le conservatoire des espaces naturels (AVENIR) et la commune de Crolles en 1994, puis la labellisation en espace naturel sensible départemental en 1999, ont été les étapes fondatrices de cette gestion. Sur cette base, deux documents de programmation ont été élaboré pour une durée respective de 5 ans. Un troisième Plan de préservation et d'interprétation est en cours de 2013-2022.

Le marais se situe en rive droite de la plaine alluviale de l'Isère, bordée à l'Est par la chaîne cristalline de Belledonne et à l'Ouest par le massif calcaire de la Chartreuse, dans un espace péri-urbain, et dans un contexte de pression urbaine importante.

Dominé par la masse imposante de la Dent de Crolles, le marais se trouve à la base du cône de déjection du ruisseau de Montfort, au niveau d'un replat de la vallée. Il fait transition entre les coteaux de prairies sèches et boisements, et la plaine alluviale occupée par une agriculture céréalière dynamique.
Le marais constitue une des dernières reliques des vastes espaces naturels alluviaux de la vallée de l'Isère qui ont régressé de manière spectaculaire ces quatre dernières décennies.

La présence de plusieurs espèces végétales protégées (Orchis des marais, Gymnadène très odorant,…) et de trois papillons rares et menacés en Europe (Fadet des laiches, Azuré de la sanguisorbe et Cuivré des marais) confère à ce marais un intérêt patrimonial de niveau national.

Le marais est composé de prairies humides, de bois marécageux d'aulnes et de saules et de cultures céréalières. Il est alimenté par le ruisseau de Montfort qui descend du massif de la Chartreuse, et sa nappe souterraine. Du fait de son environnement agricole, le marais est fortement impacté par un réseau de chantournes et de fossés.

La gestion du site

La gestion de l'espace naturel sensible du marais de Montfort était confiée jusqu'au 30 juin 2016 au CEN-Isère, dans le cadre d'un marché public.

Désormais, suite à l'adoption de la **délibération cadre sur la politique ENS** par l'Assemblée départementale du 17 décembre 2015, la gestion des ENS départementaux est internalisée.

Rappel des enjeux et des objectifs du plan de gestion 2013 - 2022

Les enjeux et les objectifs de gestion de long terme pour l'ENS du marais de Montfort sont contenus dans le PPI (plan particulier d'intervention). L'actuel plan de gestion est établi pour la période 2013-2023.

Enjeux du site

- PAYSAGERS : bas marais en creux de vallée, le site de Montfort est le dernier témoin de la présence de marais tourbeux et de la mosaïque de milieux humides dans la vallée du Grésivaudan.
- PATRIMOINE NATUREL : la présence d'habitats naturels, d'espèces flore et faune de milieux humides rares et fragiles représentent un fort enjeu de conservation.

  Habitat : bas-marais alcalins, praires humide et mégaphorbiae, boisement tourbeux

  Flore : 25 espèces patrimoniales, dont 5 à fort enjeux.

  Faune : de nombreuses espèces patrimoniales sont présentes sur le site. Parmi celles-ci, 2 espèces d'oiseaux, 3 espèces d'amphibiens, 1 espèce d'odonates (libellules), 2 espèces de lépidoptères (papillons) représentent des enjeux de conservation fort .
- INTERET FONCTIONNEL du BAS MARAIS : le maintien de l'eau dans le marais garantit la présence d'un habitat de reproduction et d'une halte migratoire pour des espèces remarquables liées aux milieux humides.
- PATRIMOINE CULTUREL : intérêt historique, sociologique (lié aux usages) et pédagogique du site.

Objectifs de long terme (découlant des enjeux)

CONSERVATION DES ESPECES ET DES HABITATS (OC) :

OC1 : Restauration du fonctionnement hydrologique du marais favorable à la biodiversité

- **OC1.1** Prévenir les risques de pollution
- **OC1.2** Augmenter l'alimentation en eau du marais

OC2 : Maintien et extension des bas marais et prairies à orchidées et papillons

- **OC2.1** Restaurer les prairies humides à molinie et de bas-marais
- **OC2.2** Maintenir celles-ci dans un bon état de conservation

OC3 : Conservation et extension des habitats aquatiques à amphibiens, libellules et plantes aquatiques

- **OC3.1** Restaurer les prairies humides à molinie et de bas-marais
- **OC3.2** Maintenir celles-ci dans un bon état de conservation
- **OC3.3** Restaurer et maintenir les habitats à Potamot coloré
- **OC3.4** Restaurer les habitats aquatiques.

OC4 : Maintien et reconstitution d'habitats favorables aux oiseaux

- **OC4.1** Favoriser les arbres à cavités
- **OC4.2** Maintenir les zones favorables à la nidification et à l'alimentation
- **OC4.3** Maintenir la tranquillité des espaces refuges du marais

OC5 : Conservation des boisements patrimoniaux

- **OC5.1** Conserver les boisements humides en libre évolution

OC6 : Eradication des espèces envahissantes

OC7 : Maintien du rôle majeur de corridors écologique du marias de Montfort

SUIVI ECOLOGIQUE et AMELIORATION DES CONNAISSANCES :

OS1 : Compléter les connaissances naturalistes et fonctionnelles sur le site

- **OS1.1** Compléter les connaissances sur la faune
- **OS1.2** Compléter les connaissances sur la flore, les champignons et les habitats.

OS2 : Evaluation de l'évolution du fonctionnement hydrologique

- **OS2.1** renforcer les suivis qualitatifs et quantitatifs de l'eau

OS3 : Evaluation de l'évolution des habitats naturels et des populations animales et végétales ; évaluation de la gestion

- **OS3.1** Suivre l'évolution des habitats à enjeu fort
- **OS3.2** Suivre l'évolution des populations d'espèces floristiques patrimoniales
- **OS3.3** Suivre l'évolution des populations d'espèces faunistiques patrimoniales
- **OS3.4** Evaluer l'impact des actions de gestion.

OS4 : Renforcer et développer les liens avec le monde de la recherche

- **OS4.1** Développer les actions de recherche sur les habitats d'espèces
- **OS4.2** Maintenir et développer les actions de recherche sur les espèces

FREQUENTATION ET ACCEUIL DU PUBLIC :

OF1 : Renforcer l'identité du site et améliorer l'accueil du public

- **OF1.1** Améliorer et maintenir la signalétique extérieure pour l'accès au site
- **OF1.2** Améliorer l'accueil des groupes sur l'ENS
- **OF1.3** Optimiser l'accueil de personnes handicapées
- **OF1.4** Entretenir et améliorer les aménagements existants
- **OF1.5** Créer de nouveaux supports et évènements pédagogiques.
- **OF1.6** Améliorer la signalétique intérieure et son adéquation avec le livret pédagogique.

OF2 : Favoriser l'appropriation du site par les usagers

- **OF2.1** Faire vivre le site auprès des riverains et usagers du site
- **OF2.2** Promouvoir l'ENS auprès des scolaires et des universitaires
- **OF2.3** Promouvoir l'ENS auprès des naturalistes et des curieux de nature

OF3 : Maitriser la fréquentation au sein de la zone d'observation

- **OF3.1** Harmoniser la fréquentation des usagers dans le temps et dans l'espace
- **OF3.2** Améliorer la prise en compte de la réglementation du site (ENS, APPB)

GESTION ADMINISTRATIVE ET MAÎTRISE D'USAGE :

OG1 : Assurer la gestion administrative et la maîtrise d'usage

OG2 : Augmenter la maîtrise d'usage dans le marais

2- Travaux liés à la préservation de l'ENS

Travaux d'entretien

OC2.1 : Maintenir les prairies humides et les bas marais dans un bon état de conservation

Sous-traitances agricole:

Travaux effectués par les agriculteurs locaux:

- **Ferme des Echelles (5,17 ha fauchés)** :
  Les parcelles ZC185, 191,192, 193, 194, ZD38pp, ZD39, ZC172, 173, 174, 137-138 ont été fauchées la semaine du 16/08/2016. L'ensemble de la fauche a été récupéré pour les besoins de la ferme.

- **GAEC de Pierre Grange (2,57 ha fauchés) :**
  La parcelle ZC 208a été fauchée le 31/08/2016.
  Le fourrage a été récupéré par un éleveur local partenaire du GAEC.

Sous-traitance Elagueur-grimpeur :

L'entreprise Alpes Elagage Entretien est intervenue pour effectuée la tailles d'entretien de 41 arbres têtards présents sur plusieurs parcelle du site. Cette intervention a été réalisée le 02/03/2016 (action TU19 : Taille de formation d'arbres en têtard du plan de gestion).

Régie Cen Isère (dans le cadre du précédent marché de gestion) :

- Fauche d'entretien sans exportation des merlons rétenteurs, du pourtour de la mare présente de la ZC258 et des secteurs favorable à l'Azurés de la sanguisorbe dans la zone centrale du marais (24/05/2016).

- Fauche de restauration des parcelles ZC331,174, 137/138 et le chemin des papillons (secteur sud) le 09/05/2016 sans exportation de la matière pour épuiser le Solidage géant et stimuler le développement de la Sanguisorbe officinale.

- Fauche avec exportation de la matière des prairies humides présentes sur les parcelles ZC331/333, ZC122/ZC258 réalisée le 19/07/2016 (98 balles rondes mise à disposition d'un éleveur).

- Entretien des abords de mares par débroussaillage des abords et faucardage le 25/10/2016, 07/09/2016; 23/11/2016, 10/11/2016

- Fauche ou arrachage de la Renouée du Japon les 12/04/2016, 18/04/2016, 30/05/2016, (digue plage de dépôt).

- Taille d'entretien des saules osiers et saules blancs le long des parcelles ZC 173/174 le 17/02/2016. Taille des saules osiers le long de la parcelle ZC 202, les 15/01/2016; 22/01/2016; 29/01/2016; 02/02/2016.

- Suppression des colliers de maintien des plantations plantées par l'ASBSI sur les merlons ceinturant la parcelle ZC176. Cette opération réalisée en accord avec l'ASBSI avait pour objectif de faciliter le développement des végétaux (01/04/2016 et 08/04/2016).

- Entretien de la fenêtre paysagère faisant face à la table de lecture paysagère située à proximité de la mare pédagogique (15/01/2016).

- Coupe de rattrapage par le Cen Isère du chantier réalisé par ARECE sur les coupes de saules trop hautes (parcelle ZC176 et plage de dépôt) 01/04/2016 et 08/04/2016.

- Bouturage de saules à proximité de la nouvelle plateforme bois destinée à l'accueil de groupe sur le caillebotis (08/05/2016).

Sous-traitance ARECE (structure d'insertion professionnelle) :

- Entretien du fossé des Agrions la semaine du 07/11/2016

- Entretien des mares jumelles et de celle en aval de la prise d'eau de la plage de dépôt par coupes des rejets de saules à ras le sol à l'aide de débroussailleuses équipées de lames scie (14/11/2016)

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des travaux d'entretien de la végétation de l'année 2016.

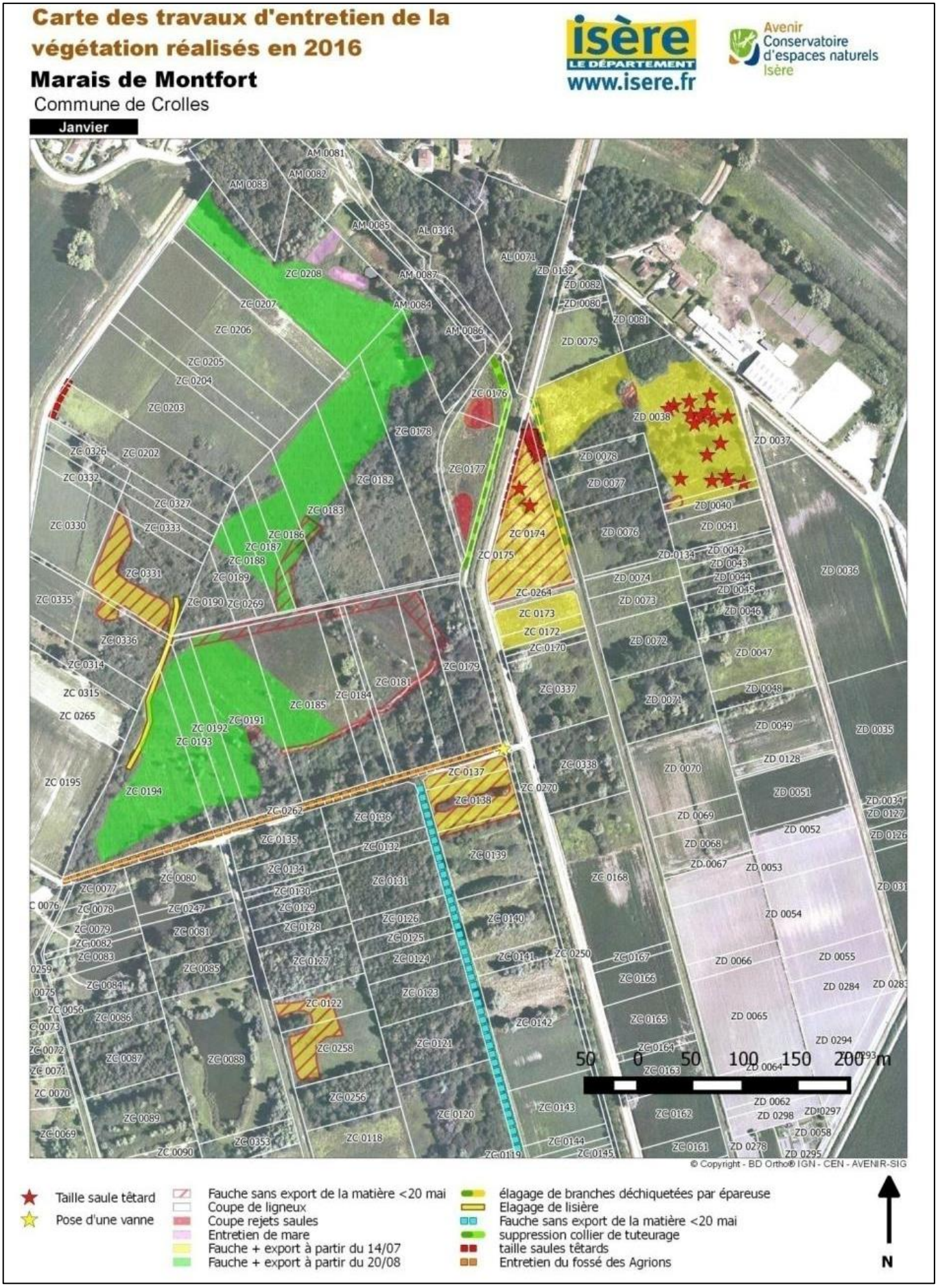

Travaux de gestion hydraulique:

- Le CEN-Isère a entretenu et régulé l'ensemble des aménagements permettant le maintien de la fonctionnalité écologique des surfaces de marais gérées par le Département de l'Isère, notamment la zone cœur du marais, refuge actuel des papillons remarquables et protégés de la zone naturelle protégée (Azuré de la sanguisorbe et le Fadet des Laîches).

- La vanne de la prise d'eau de la plage de dépôt a été gérée et entretenue régulièrement par le Cen Isère conformément aux prescriptions habituelles de la DDT.

- Pose d'une vanne à vérin pneumatique sous la maîtrise d'ouvrage de l'ASBSI (Association des Digues de Bresson à Saint-Ismier) pendant l'automne 2016. Le Conseil Départemental de l'Isère a suivi la réalisation de l'ouvrage à travers les différentes réunions de chantiers organisées par la maîtrise d'œuvre. La cote de la position haute de la vanne a été calée au niveau de l'ancien seuil (ngf 226,00m) pour garantir le maintien d'un niveau d'eau minimum acceptable pour la conservation de la fonctionnalité de la zone centrale de l'ENSD.

3- Travaux liés à l'accueil du public

OF1 – Renforcer l'identité du site et améliorer l'accueil des publics

TE15 - Entretien du sentier de découverte

L'entretien et la sécurisation du sentier de découverte "Le chemin du papillon" a été assuré par le CEN-Isère jusqu'au 30/06/2016, date de la clôture du marché de gestion.

Cette mission d'entretien comprenait la réalisation des tontes, les élagages, ramassage de déchets, réparation du caillebotis, panneaux et poteaux signalétiques, nettoyage etc.

A partir de cette date, le Département de l'Isère a repris cette mission, en sous-traitant notamment l'entretien à ARECE, structure travaillant avec du public en insertion professionnelle.

Proposition d'aménagements complémentaires pour un accès total du sentier aux personnes à mobilité réduite:

A la demande du Conseil Départemental de l'Isère le CEN-Isère a rendu un dossier de plans illustrant des propositions d'aménagements envisageables et compatibles avec les exigences de l'ASBSI (Association des Digues de Bresson à Saint-Ismier) et des normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Ces propositions sont le fruit d'une rencontre sur site avec l'ASBSI le 25/05/2016, lequel a rappelé les contraintes liées à l'entretien des ouvrages de gestion des crues.

Le Conseil Départemental de l'Isère soumettra ce projet à l'ASBSI pour avis pour envisager la phase opérationnelle.

PI4/PI5 Conception et pose de nouveaux panneaux d'interprétation

De nouveaux panneaux d'interprétation à destination du grand public ont été installés le long du sentier du papillon.
La conception des panneaux a été faite par le Département et le CEN-Isère. La fabrication et la pose ont été confiées à l'entreprise Pic Bois.

Un panneau parle des aménagements importants réalisés au nord du marais de Montfort par l'Association des Digues de Bresson à Saint-Ismier (ASBSI) qui permettent de protéger les habitations contre les crues, de stocker l'eau dans le marais en cas de crue et d'apporter un alimentation hydrique au marais.
Ce dernier a été installé en face de la plage de dépôt.

Les panneaux sur la nouvelle passerelle donnent des informations sur le Martin-pêcheur.

Un dernier panneau implanté le long du fossé des Agrions a pour thème les libellules et demoiselles.

Marché de surveillance (sous-traitance au CEN-Isère)

Suite au non renouvellement du marché de gestion au 30/06/2016 et en attendant le recrutement d'un agent de terrain, le Conseil Départementale a établi un marché de surveillance pour assurer la continuité de la surveillance pour garantir un minimum de présence sur le sentier de découverte et veiller à sa sécurité.

Le Cen Isère a été retenu pour cette mission. C'est l'agent technique Pascal FISCH qui a assuré la continuité de la surveillance du 01/07/2016 au 30/12/2016 à raison d'une demi-journée par semaine.
Lors de ses passages, Pascal FISCH a fait état de dégradations diverses sur les équipements (panneaux, caillebotis etc...), de dépôts sauvages à divers endroits du site. Il a également effectué le relevé des équipements de suivi des niveaux d'eau du marais à chaque tournée (piézomètres et échelles non équipés d'enregistreurs automatiques). Toutes les petites réparations ont été réalisées directement par l'agent du Cen Isère.

Ces visites ont également permit de déclencher des travaux d'entretien de la végétation le long du sentier et de veiller au bon état des ouvrages de régulation de niveaux d'eau existant sur la partie gérée de l'ENSD.

4- Valorisation pédagogique et animation locale

OF2 –Favoriser une meilleure appropriation de l'ENS par les usagers

AD6 - Gérer le planning des visites guidées

- **En chemin sur les ENS**

De janvier 2016 à juin 2016 : 969 élèves (39 classes) de 11 communes du Grésivaudan (Crolles, Le Touvet, La Terrasse, Allevard, Montbonnot, Saint-Pancrasse) et de la métropole grenobloise (Saint-Martin d'Hères, Voiron, Grenoble, Eybens) ont pu bénéficier d'animations sur l'ENS via le dispositif « En chemin sur les ENS ».

Plusieurs structures animatrices « nature » : Belledonne en Marche, bureau des guides de Grenoble, animateurs indépendants…

- **Animations d'été (mai - octobre) :**

Les animateurs nature François-René Lim, Marie Thiberville et Ingrid Robinet sont intervenues en animation programmée tous les samedis. L'embauche de guides ENS sur une durée de 6 mois visait à atteindre deux objectifs : assurer la gestion des ENS en régie suite à l'internalisation des ENS départementaux en juin et maintenir la vocation d'accueil du public.
Outre la réalisation d'animations programmées grand public, les guides ENS avaient pour mission de développer les animations pour des groupes constitués avec un public préférentiel comme les personne en situation de handicap, les personnes âgées, les personnes en insertion sociale….

MONFORT	Nombre visites réalisées 2016	Nombre personnes sensibilisées
Public en situation de handicap	1	13
Public en difficulté sociale	6	58
Personnes âgées	2	19
Aide sociale enfance	2	37
Agents du Territoire	1	3
Entreprises proche des ENS	1	30
Total	**13**	**160**

PI9 - Réaliser des visites guidées thématiques et PI15 - Animation d'un Club Nature

Les deux opérations ont été rassemblées dans une demande auprès d'une animatrice, Ingrid Robinet. Elles ont fait l'objet d'un programme spécifique pour la réalisation d'animations en rapport avec la biodiversité et la gestion du marais de Montfort intitulé « La nature, c'est Montfort » mené sur la période janvier à juillet. Les objectifs des actions sont :

- Favoriser une meilleure connaissance de l'identité de l'ENS auprès des riverains, auprès d'un public élargi par rapport à celui qui le connaît déjà aujourd'hui
- Favoriser l'appropriation du site par le public localement
- Favoriser l'émergence d'un club nature (publics cibles privilégiés : les riverains et les collégiens)

Deux écoles de Crolles ainsi que le collège ont pu bénéficier d'animations (210 élèves concernés). Une sortie famille a également été programmée le dimanche le 10 avril et a reporté un vif succès.

PI17 – Reportage photo pour valoriser la vie de l'ENS

Afin de valoriser les actions menées sur le marais de Montfort tout au long de l'année, une mission photographique a été confiée à Alain Doucé et Johan Chemin de Belledonne en Marche. Ce reportage servira à illustrer des outils pédagogiques ou expositions ou supports de promotion de la Politique ENS. A l'heure où est dressé ce bilan d'activité (janvier 2017), la campagne des photos d'hiver est en cours d'achèvement.

SE33 - Expertise des outils d'accueil du public (nouvelle action PPI)

Le rapport de l'association Les écologistes de l'Euzière a été rendu en mai 2016. Il consistait à réaliser une notice d'interprétation du marais ayant pour but de dresser un état des lieux des équipements et supports de communication. L'association a formulé 15 propositions d'amélioration en fonction des publics utilisateurs (famille avec poussette, scolaires, famille, sportifs, naturalistes, etc.). Les actions proposées concernent les points suivants :

Fiche action 1 : Cartographie participative

- Création d'une base de données géographiques sur la base d'un recensement du patrimoine naturel, bâti et vernaculaire

Fiche action 2 : Stand « Marais de Montfort »

- Tenir un stand à l'entrée du site les jours d'affluence du public lors d'évènement extérieur (coupe Icare…)

Fiche action 3 : 24 H de la nature

- Organiser une journée ou un week-end bénévole de recensement naturaliste sur le site

Fiche action 4 : Etudier l'impact de la fréquentation du site à partir d'une enquête terrain

Fiche action 5 : Apporter des améliorations au balisage pour mieux canaliser le public

Fiche action 6 et 7 : Maquettes d'animaux et chants d'oiseaux

- Créer une signalétique spécifique sensibilisant le public sur les espèces sensible au dérangement

Fiche action 8 : Installer des jeux et des sculptures pour renforcer l'image du site

Fiche action 9 : Programmer des animations spontanées tous publics (4 séance par an le week-end)

Fiche action 10 : Dresser un « panneau d'actualité » du site à son entrée

Fiche action 11 : Mise en cohérence des bornes d'arrêts et directionnelles (charte graphique, n°, nomination…)

Fiche action 12 : Créer une signalétique de lecture du paysage (hors dessin d'espèces)

Fiche action 13 : Equiper une mare en matériel et signalétique pédagogiques

Fiche action 14 : recueillir des témoignages historiques (usages agricoles, …) et les mettre à disposition (QR code…)

Fiche action 15 : Mettre en place un partenariat avec la commune de crolles pour mieux intégrer le site à la vie de la commune et sensibiliser le public à sa protection.

TE18 – Entretien des éco-compteurs

Deux éco-compteur sont disposés sur le site : à l'entrée du caillebotis du côté parking, et sur la route nord du site. Les rapports détaillés, ainsi que les chiffres clefs se trouvent en annexe 1 du présent rapport d'activité (relevés effectué du 1er janvier au 15 octobre 2016 pour le caillebotis, et jusqu'au 31 mai pour les voitures).

Dégradation/incivilités:

Quelques exemples récurrents:

- Nombreuses crottes de chiens sur le caillebotis,
- Véhicules roulant à vive allure sur le chemin des Meylons.
- Places de feu au niveau de l'aire de jeux.
- Passages de quad dans certaines prairies
- Déchets divers retrouvés le long des cheminements et à proximité des étangs.
- Détérioration du mobilier support d'information pédagogique et directionnel du site

Divers :

- Présence de chenilles processionnaires du chêne courant juin 2016, sur le vieux chêne présent à proximité de la mare pédagogique. Des mesures ont été prises par le CDI pour informer le public du risque allergène jusqu'à la dispersion de la colonie de chenille (3 semaines).

- Durant le mois d'octobre 2016, un peuplier est tombé sur le sentier entre l'air de jeu et la nouvelle passerelle.
  L'entreprise d'insertion ARECE est intervenue pour le débiter.
  Certains rondins ont été transportés sur le caillebotis. Disposé verticalement, ces derniers servent de sièges

5- Suivis administratifs et contacts partenaires

- 19 janvier 2016 : réunion pour anticiper la campagne des guides nature 2016 avec Arnaud Callec, Anouk Merlin, Ingrid Robinet et Marie Thiberville.

- 25 janvier 2016 : Réunion de programmation du bon de commande complémentaire 2015-2016 et organisation entre le Département et le CEN

- 2 février 2016 : Réunion avec Gérard Collomb (Société dauphinoise d'entomologie)

- 26 février 2016 : Réunion avec la société mycologique Dauphinoise

- 9 mars 2016 : Point d'avancement avec le Territoire

- 15 mars 2016 : visite du sentier avec l'association des paralysés de France

- 15 mars 2016 : réunion avec M. Renevier en mairie de Crolles

- 1 avril 2016 : réunion sur « Biologie, écologie et conservation du Fadet des laiches (*Coenonymphaoedippus)* et de l'Azuré de la Sanguisorbe (*Maculineateleius)* en Rhône-Alpes au LECA (Saint-Martin d'Hères)

- 16 avril 2016 : comité de site en salle puis sur le site

- 28 avril 2016 : formation pose et suivi d'équipement hydrauliques sur le marais (organisme formateur : BURGEAP ; participants : agents du département et du CEN Isère)

- 3 mai 2016 : participation à la réunion de concertation des espaces agricoles et naturels de Crolles

- 9 mai 2016 : Formation à la gestion des guides ENS du département sur le marais

- 29 septembre : visite de site et point sur la gestion avec Nelly gros et Yann Aurensan (commune de crolles)
- 17 novembre : tour du site et point sur les actions d'entretien et travaux avec le Cen-Isère (Guillaume Pasquier et Pascal Fisch).

6- Suivis scientifiques et inventaires

Mise en place du suivi des niveaux d'eau préconisé par l'étude hydropédologique de 2012, (opération 2014)

SE1 - Suivre la qualité des eaux

Deux campagnes d'analyse de qualité ont été menées par le bureau d'étude BURGEAP. Une première campagne d'analyse a été réalisée en aout 2015, en basses eaux, la prochaine aura lieu en hiver 2016 en hautes eaux.

SE2 - Suivi photographique

Suivi photographique des mares créées au printemps 2015 s'est poursuivi en début d'année 2016.

SE18 - Suivre les niveaux d'eau

- Suivi réalisé par Pascal Fisch, agent technique du CEN Isère lors des tournées hebdomadaires. Un relevé mensuel (01/01 au 30/06) puis un relevé hebdomadaire (du 01/07 au 31/12) a été réalisé et consigné dans une base de données.

- Nivellement général des piézomètres et échelles par le cabinet de géomètre expert Sintégra (4 mai 2016)

- Pose de 4 sondes piézométriques automatique le 9 mai 2016 (Pz2, Pz5, Pz6, Pz7).

SE19 - Suivre les boisements humides en libre évolution

Les boisements humides du marais présentent un intérêt écologique important. Dans le contexte de l'ENS, ils jouent par ailleurs un rôle paysager et forment une zone tampon entre les secteurs agricoles et le marais. Le suivi en question a pour but de mesurer l'impact de la non-intervention (gestion retenue par le PPI) sur les peuplements forestiers.
La petite taille des boisements a nécessité d'adapter des protocoles nationaux élaborés pour de grandes entités boisées. Plusieurs protocoles ont ainsi été étudiés afin de choisir le plus pertinent au regard de la configuration particulière des boisements du marais de Montfort.

Le choix du protocole a été guidé par deux 2 objectifs :

- **Objectif 1** : effectuer une description globale et caractériser les boisements
  Méthode : placette de 10 m de rayon ; relevés phyto avec abondance dominance + recouvrement par strates + sondage tarière
- **Objectif 2** : Compléter la caractérisation par un suivi dendrométrique du peuplement forestier
  Méthode : Relevés dendrométriques simplifiés (relevé des circonférences sans individualiser arbres) pour estimer la densité, la quantité de bois mort (au sol et sur pied), l'état sanitaire et suivre la régénération

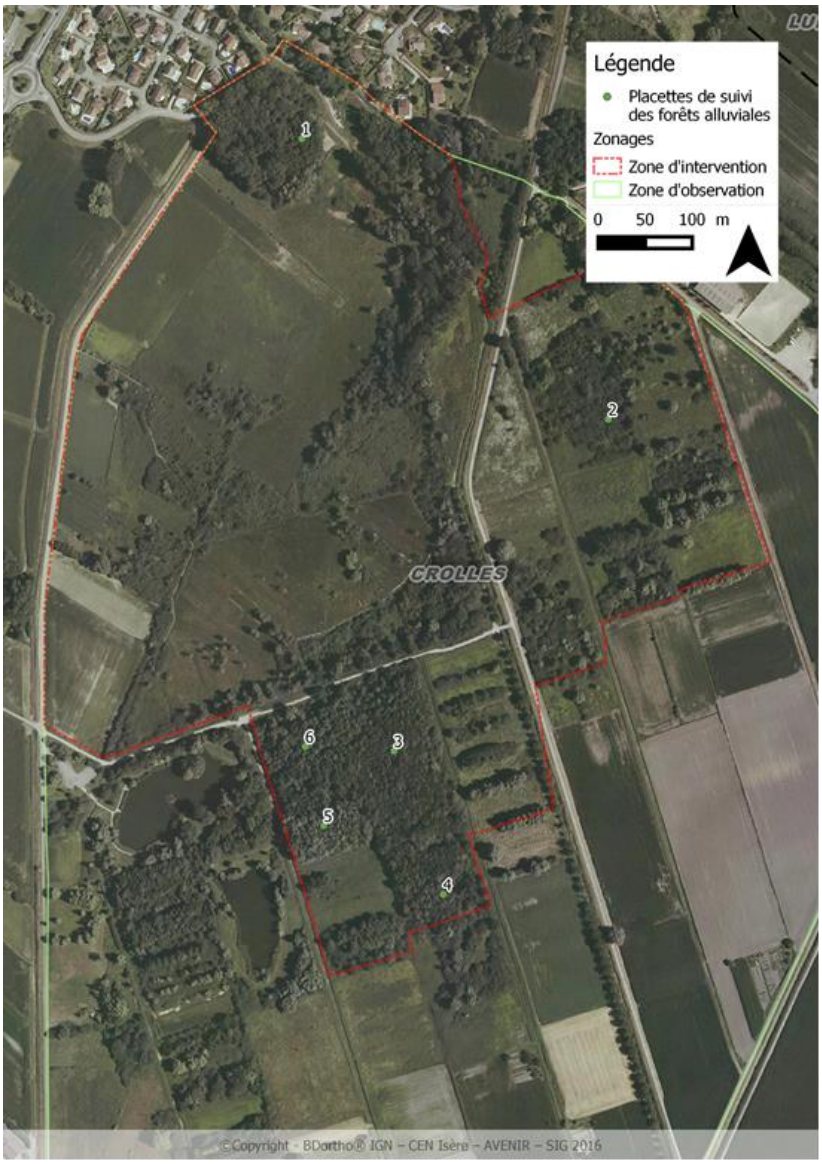

RE1 - Opérations de baguage d'oiseaux

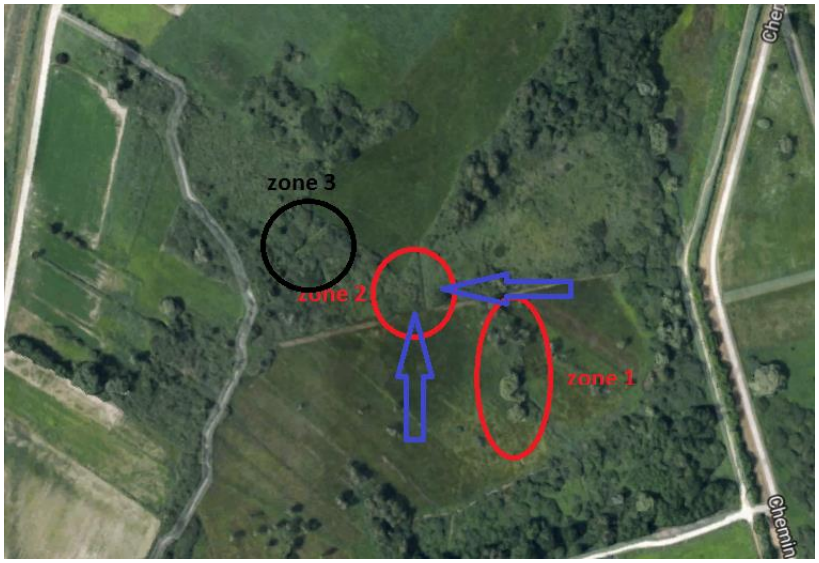

Pour la troisième année consécutive, le marais de Montfort est le lieu d'un suivi scientifique STOC CAPTURE (suivi temporel des oiseaux communs par capture-marquage-recapture : 3 sites de capture sur Montfort) assuré bénévolement par Marie Jouvel et François Savin. Les résultats sont reproduit en annexe 2 du présent rapport d'activité.

Extraits du rapport :

« Il y a 256 stations STOC capture reparties dans toute la France, la station STOC du Marais de Montfort fait partie de ce réseau. […] Mis en place en 1989 par le CRBPO avec la caution de la communauté scientifique et le soutien financier du Ministère de l'Environnement, le programme STOC capture *permet un échantillonnage standardisé au printemps de l'avifaune française. L'objectif de ce programme est de fournir une estimation des tendances démographiques des passereaux les plus communs de nos campagnes. Ce protocole de suivi d'abondance est basé sur la répétition, plusieurs années de suite et sur un même site. »*

« En 2016, nous avons pu effectuer 4 sessions réparties pendant toute la durée du printemps.[…] Nous avons bagué 95 oiseaux de 16 espèces différentes (122 baguages en 2015 sur 19 espèces avec une session de plus). »

« Malgré l'abandon du site de capture par certaines espèces (Cisticole des joncs, Locustelles et Fauvette grisette), le marais est attractif pour de nombreuses espèces. Les zones les plus humides restent les plus riches, si le marais s'assèche nous perdrons de la diversité. Les populations sont stables, le printemps pluvieux mais sans vague de froid dès le retour des oiseaux a permis une bonne reproduction. »

SE14 - Inventaire des mousses du marais de Montfort (opération 2015)

L'inventaire, réalisé par la Société botanique Gentiana, initié au printemps 2015 s'est terminé début 2016.

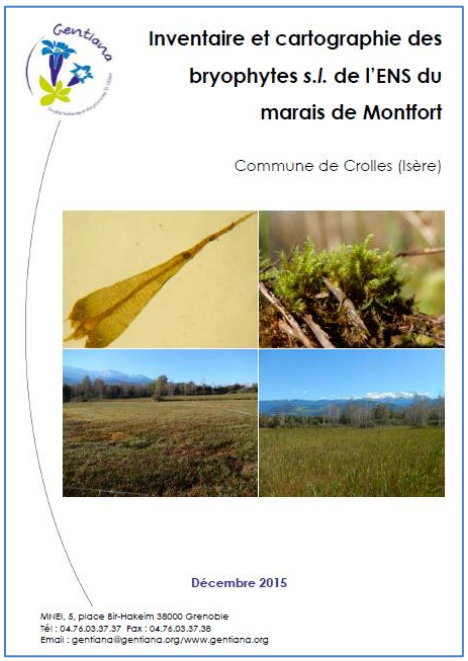
Inventaire et cartographie des bryophytes *s.l.* de l'ENS du marais de Montfort

Commune de Crolles (Isère)

Décembre 2015

MNEI, 5, place Bir-Hakeim 38000 Grenoble
Tél : 04.76.03.37.37 Fax : 04.76.03.37.38
Email : gentiana@gentiana.org/www.gentiana.org

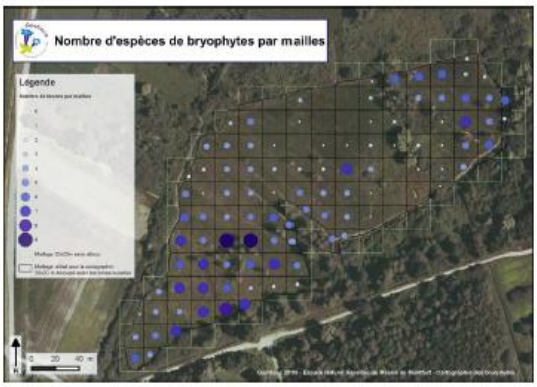

SE15 - Inventaire des champignons (opération 2014)

Cet inventaire a été confié à la Société dauphinoise de mycologie (Présidente Evelyne Tardy) qui a réalisé la prospection sur deux années en raison de la très grande variabilité d'apparition de ces espèces surtout avec des sécheresses comme celle de l'été 2015.

Le rapport a été rendu en 2016. 14 sorties ont été effectuées (la dernière journée ayant été réalisée le 13 janvier 2016) et 146 espèces de champignons ont été recensées. Chaque espèce recensée bénéficie d'une fiche détaillée (cf. exemple ci-dessous).

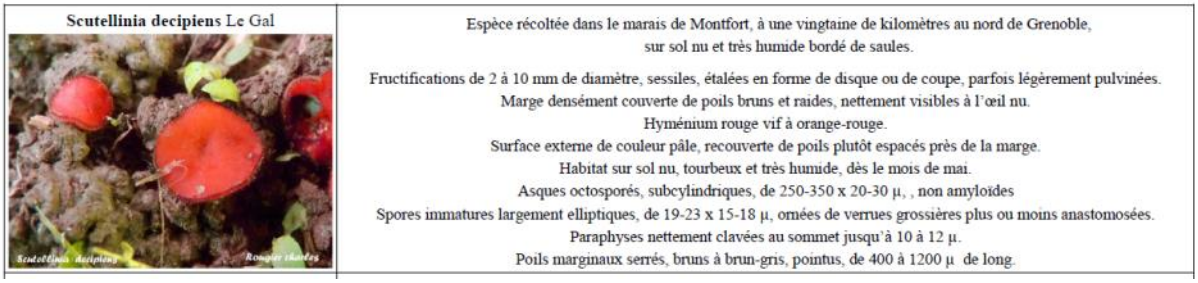
Scutellinia decipiens Le Gal

Espèce récoltée dans le marais de Montfort, à une vingtaine de kilomètres au nord de Grenoble, sur sol nu et très humide bordé de saules.

Fructifications de 2 à 10 mm de diamètre, sessiles, étalées en forme de disque ou de coupe, parfois légèrement pulvinées.
Marge densément couverte de poils bruns et raides, nettement visibles à l'œil nu.
Hyménium rouge vif à orange-rouge.
Surface externe de couleur pâle, recouverte de poils plutôt espacés près de la marge.
Habitat sur sol nu, tourbeux et très humide, dès le mois de mai.
Asques octosporés, subcylindriques, de 250-350 x 20-30 µ, , non amyloïdes
Spores immatures largement elliptiques, de 19-23 x 15-18 µ, ornées de verrues grossières plus ou moins anastomosées.
Paraphyses nettement clavées au sommet jusqu'à 10 à 12 µ.
Poils marginaux serrés, bruns à brun-gris, pointus, de 400 à 1200 µ de long.

Bilan financier 2016

Code opération	Désignation	Prestataire	Inv/Fct	Coût (€ HT)
	MARCHE DE GESTION (de janvier à juin 2016)			
	Travaux lié à la préservation de l'ENS			
	Veille écologique, entretien courant, surveillance	CEN	Fct	3 750 €
	Coordination des actions de conservation et des travaux	CEN	Fct	1 920 €
	Valorisation, animation locale, suivi administratif	CEN	Fct	5 632 €
	Suivis scientifiques et AMO	CEN	Fct	5 790 €
	Restauration / entretien milieux naturels	CEN ou Agriculteurs	Fct	60 €
	Achat matériel	/	Inv	1 069 €
TU19	Taille de formation d'arbres en têtard	Alpes élagage entretien	Inv	1 468 €
	Investissement lié à l'accueil du public			
PI3/PI4	Mobiliers pédagogiques	CEN / Pic Bois	Inv	4165 €
	Suivis scientifiques et inventaires			
SE18	Géo référencement des piézomètres	SINTEGRA	Inv	1 000 €
RE1	Opération de baguage d'oiseaux	CRBPO	Fct	0 € (bénévolat)
	Valorisation du public et animation locale			
PI17	Reportage photos pour valoriser l'ENS	Belledonne en Marche	Inv	4 180 €
PI9 PI15	Réaliser des visites guidées / Création d'un club nature	Robinet Ingrid	Fct	4 224 €
SE33	Expertise des outils d'accueil du public	Les écologistes de l'Euzière	Inv	5 120 €
	GESTION EN REGIE DIRECTE (à partir de juillet 2016)			
	Sous-traitance CEN Isère pour travaux d'entretien	CEN ou Agriculteurs	Fct	4 133 €
	Sous-traitance ARECE pour travaux d'entretien	ARECE	Fct	12 890 €
	Sous-traitance CEN-Isère pour surveillance	CEN	Fct	9 475 €

Total Investissement 2016			**6 633 €**
Total Fonctionnement 2016			**39 517 €**
Total général			**46 150 €**

ANNEXE 1 : rapport des éco-compteurs (caillebotis, eco-compteur routier nord)

marais de montfort caillebotis

Période analysée : Vendredi 01 Janvier 2016 au Lundi 10 Octobre 2016

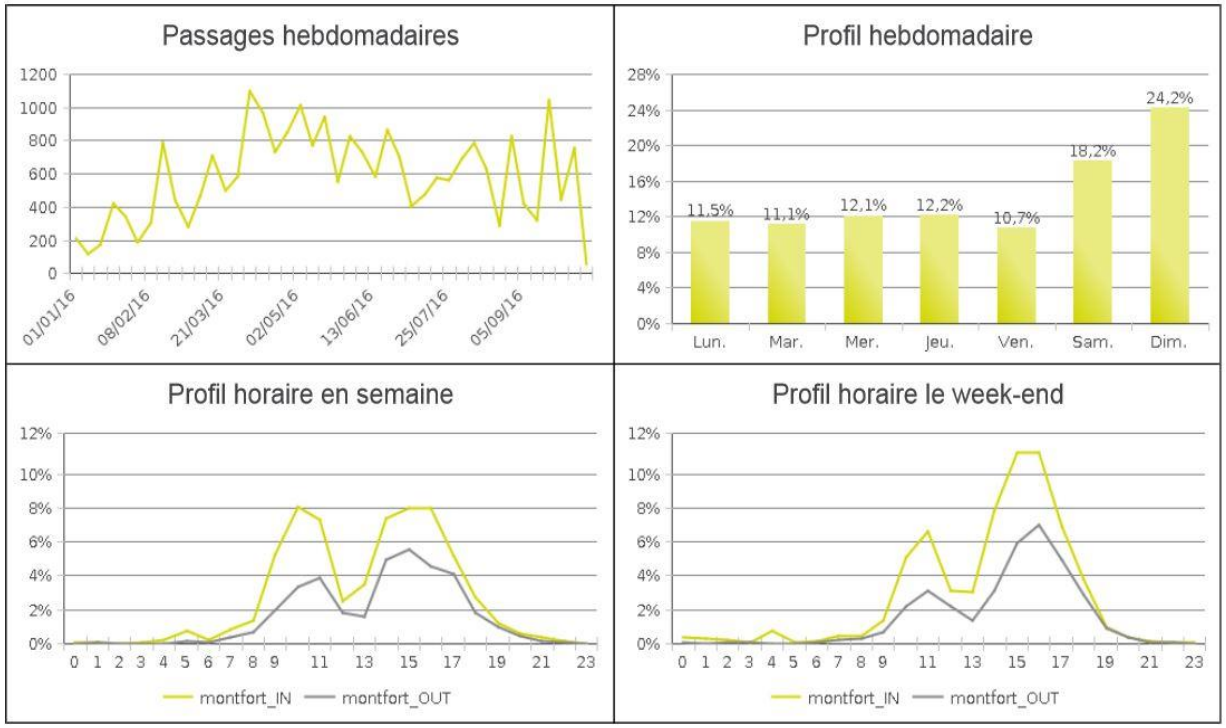

Chiffres clés

- Cumul de la période analysée : 24 531
- Moyenne journalière : 86
  Lundi-Vendredi : 69 / Week-end : 128
- Moyenne mensuelle : 2 629
- Jour de la semaine le plus fréquenté : Dimanche
- Jours de la période d'analyse les plus fréquentés :
  1. Dimanche 10 Avril 2016 (687)
  2. Samedi 24 Septembre 2016 (367)
  3. Lundi 16 Mai 2016 (359)
- Répartition par sens de passage :

montfort_IN : 64%

montfort_OUT : 36%

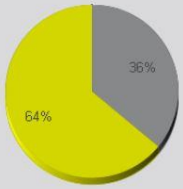

marais de montfort voiture

Période analysée : Vendredi 01 Janvier 2016 au Vendredi 20 Janvier 2017

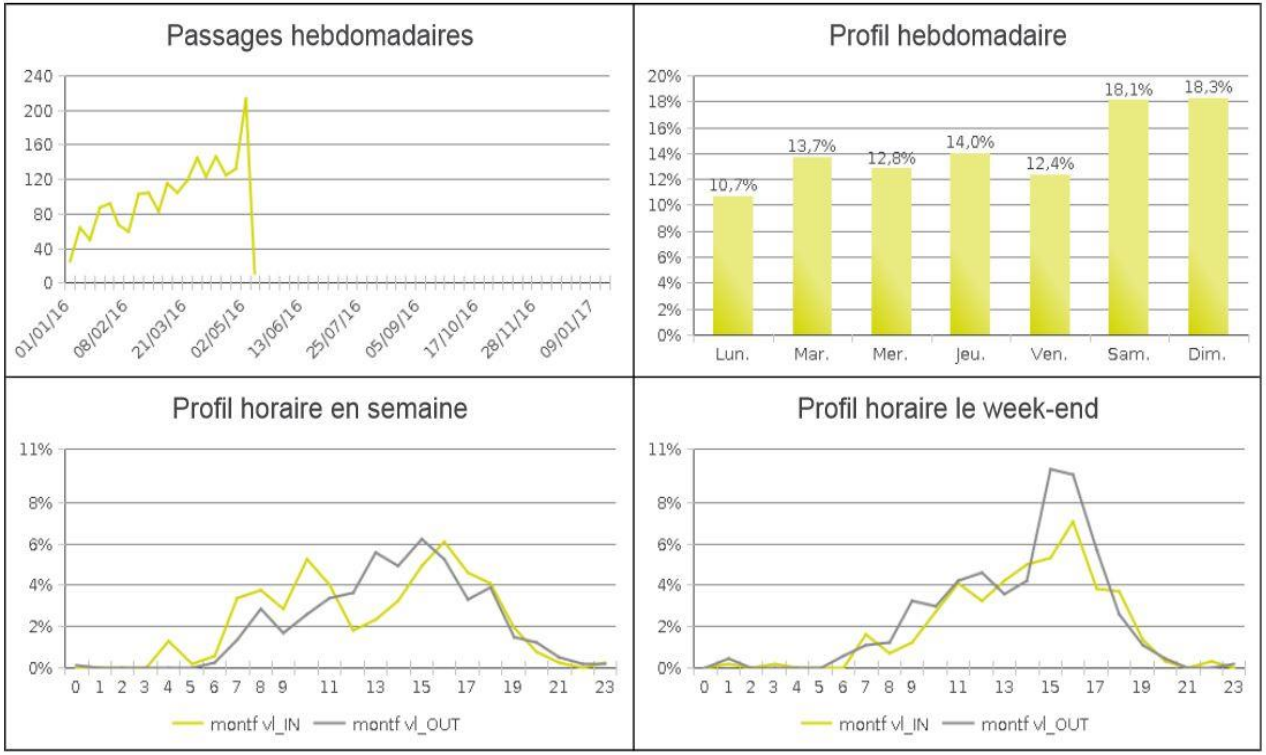

Chiffres clés

- Cumul de la période analysée : 1 974
- Moyenne journalière : 15
  Lundi-Vendredi : 13 / Week-end : 19
- Moyenne mensuelle : 462
- Jour de la semaine le plus fréquenté : Dimanche
- Jours de la période d'analyse les plus fréquentés :
  1. Jeudi 05 Mai 2016 (51)
  2. Dimanche 10 Avril 2016 (50)
  3. Samedi 26 Mars 2016 (45)
- Répartition par sens de passage :

montf vl_IN : 49%

montf vl_OUT : 51%

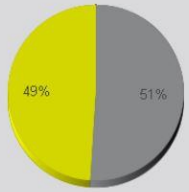

ANNEXE 2 – résultats STOC CAPTURE

		TOTAL 2014	Contrôles 2014	TOTAL 2015	Contrôles 2015	07/05/16	Contrôles	21/05/16	Contrôles	02/06/16	Contrôles	19/06/16	Contrôles			TOTAL 2016	Contrôles 2016
Pic épeiche	*Dendrocopos major*			3	0	1										1	1
Pic épeichette	*Dendrocopos minor*			0	1											0	0
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	9	0	8	1					1		8				9	0
Rossignol philomèle	*Luscinia megarhynchos*	8	2	4	4		2		1	1		3				4	3
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	2	0	0	0											0	0
Merle noir	*Turdus merula*	6	1	5	1	1		2		1		1				5	0
Fauvette des jardins	*Sylvia borin*			1	0											0	0
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	31	3	41	12	6	3	7	2	1	1	11	4			25	10
Fauvette grisette	*Sylvia communis*	1	0	0	0											0	0
Cisticole des joncs	*Cisticola juncidis*			1	0											0	0
Locustelle luscinioïde	*Locustella luscinioides*			1	0											0	0
Bouscarle de Cetti	*Cettia cetti*	1	0	1	2	1	1				1					1	2
Rousserolle effarvatte	*Acrocephalus scirpaceus*	9	5	15	9	4	1	4		3	1	1				12	2
Rousserolle verderolle	*Acrocephalus palustris*	7	1	12	5				1	4	1		3			4	5
Rousserolle turdoïde	*Acrocephalus arundinaceus*					1										1	0
Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta*	7	2	5	4	2		3	2	1		1				7	2
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	2	0	3	0	2	1					1				3	1
Mésange charbonnière	*Parus major*	10	1	13	1			1	1	8		1				10	1
Mésange bleue	*Cyanistes caeruleus*	3	0	5	0		1	3	1	1	3	4				8	5
Mésange nonette	*Poecile palustris*			1	0											0	0
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*			1	0	1		1		1						3	0
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	1	0	0	0											0	0
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	1	0	2	0											0	0
Pie-Grièche écorcheur	*Lanius collurio*									1						1	0
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*									1						1	0
TOTAL		**98**	**15**	**122**	**40**	**19**	**9**	**21**	**8**	**24**	**7**	**31**	**7**	**0**	**0**	**95**	**32**